



N° BLA/67 - 23 juillet 1966

## REFLEXIONS SUR LE SOCIALISME MALIEN

*Nous continuons à ouvrir quelques fenêtres sur les voies vers le socialisme, Après les recherches algérienne, tunisienne, arabe et musulmane, voici quelques réflexions par un observateur sur le socialisme malien, un aspect parmi d'autres de ce qu'on appelle les "socialismes africains. Certains points de vue exprimés dans ces pages pourront sans doute être discutés, approfondis ou jugés autrement par d'autres observateurs. L'ensemble constitue cependant une information et une documentation valables sur le sujet.*

### I - CE QU'IL VEUT ETRE.

#### ***A/ TROIS ASPECTS SEMBLENT CARACTERISER LE SOCIALISME MALIEN :***

1° "Une volonté de retour à une mentalité et à une méthode au service de cette mentalité" (Pierre Kanouté). Analysant l'organisation familiale et villageoise traditionnelle au Mali, le même auteur constate qu'il s'agit :

- a) d'une société très hiérarchisée, où la collectivité prime sans étouffer les individus, où l'autorité est la première responsable de la sécurité "économique" et donc la première détentrice du pouvoir économique, où autorité, travail et propriété sont liés, où enfin on ne peut tolérer une activité individuelle quelconque qui puisse léser l'intérêt et la sécurité de la collectivité (refus d'une opposition systématique donc).
- b) d'une société à propriété et exploitations collectives,
- c) d'un ensemble de valeurs qui fondent cette organisation et qui sont à la base de cette mentalité : - la solidarité : vivre n'est pas ici une affaire individuelle, l'interlocuteur est toujours un groupe et toute activité a des répercussions communautaires ; - la fraternité : le chef est au service du groupe dont il est le représentant, les biens sont mis en commun et on célèbre communautairement les événements de la vie<sup>1</sup>.

2° Une volonté de développement économique utilisant des méthodes socialistes et ceci, parce que ces méthodes paraissent seules efficaces et "humaines".

<sup>1</sup> Cf. "*Voies africaines du socialisme*", Journées africaines, Louvain 1963, 1 vol. Léopoldville, Bibliothèque de l'Étoile, pp. 24-30 ; et "*Les fondements du socialisme africain : la société traditionnelle*", dans les "*Cahiers de l'ISEA*", n° 126, juin 1962 (série M, n° 14), pp. 67-89.

Le P. Calvez parle à ce propos d'un "système de solutions choisies reposant sur un système de valeurs"<sup>2</sup>. De nombreux textes du Président Modibo Keita pourraient être cités tendant à affirmer qu'un développement économique, harmonieux, humain et rapide exige le socialisme.

3° Un aspect de la position "farouchement anti-colonialiste et anti-impérialiste" du Mali. Ce que Gilbert Pongeault appelle "le contenu positif de l'indépendance". Il semble d'ailleurs que Modibo Keita insiste de plus en plus sur cet aspect (voir son message du 1<sup>er</sup> janvier 1965 : le socialisme synonyme de libération économique).

### ***B/ QUELQUES REFLEXIONS PEUVENT ETRE FAITES.***

Ce socialisme mérite certainement notre attention mais il appelle, semble-t-il, les remarques suivantes :

#### **1° Le socialisme conçu comme "un retour aux sources".**

- a) L'analyse de l'organisation traditionnelle n'est-elle pas embellie? L'impact de la civilisation occidentale moderne ne l'a-t-elle pas du moins déjà marquée irrémédiablement ? N'est-elle pas indissolublement liée à un type de vie économique à jamais dépassé ? Solidarité et fraternité s'y remarquent, certes, mais n'y décèle-t-on pas aussi l'égoïsme, la préservation des "situations acquises" et certaines formes d'exploitation ?
- b) Mais surtout, en réfléchissant sur les réalisations historiques de cette organisation familiale et villageoise, ne constate-t-on pas qu'elle a échoué à créer des États stables ? Il y eut de grands États maliens mais leur prospérité paraît liée à la valeur du chef qui les commandait. Ils n'ont pas réussi à durer, minés souvent de l'intérieur par des rivalités qui montrent que le dialogue fonctionnait mal. Cette organisation n'a pas créé de dynamisme économique mais elle a favorisé, au contraire, la thésaurisation et l'économie fermée.
- c) La raison de ceci est que ce type d'organisation est précisément au niveau de la famille et du village. La palabre est une force de dialogue qui suppose un groupe assez restreint et qui semble impossible à l'échelon de la nation. Le rôle du chef de famille est tout-à-fait différent de celui du chef de l'État. Un collectivisme assez poussé enfin ne peut guère être pratiqué par de grands groupes, d'une façon habituelle. L'évolution des pays communistes ne le prouve-t-il pas ?

#### **2° La confiance manifestée dans les méthodes socialistes.**

- a) Elle semble reposer sur une vue très idéalisée de la situation des pays socialistes où tout est considéré comme parfait et en plein développement (voir par exemple le discours de Modibo Keita à son retour de voyage dans les pays asiatiques en décembre 1964).
- b) Elle semble ignorer complètement la crise actuelle du socialisme, qui est pourtant indéniable. Celui-ci se trouve devant des problèmes non résolus : gestion du secteur public pour une réelle efficacité, participation des individus et des groupes intermédiaires, usage des biens produits, unité du monde socialiste... Tant et si bien que les économistes soviétiques prônent un retour à une certaine économie de marché : loi du marché, production en vue du client, notion de profit...

#### **3° Le socialisme comme libération économique.**

C'est un point important et bien des économistes ont signalé le caractère néfaste de la dépendance économique des pays sous-développés. Il faut certes pour réaliser cette indépendance une intervention de l'État. Mais si la nation est une base nécessaire du développement économique, celui-ci n'est pas compatible, ni dans ses moyens, ni dans ses buts, avec un nationalisme clos. Dans le monde moderne, il n'est plus de totale indépendance économique ; chaque économie est solidaire de celle des autres nations et spécialement de celle de ses voisins, surtout pour des pays peu peuplés et peu développés.

---

<sup>2</sup> "Socialismes africains", dans la "Revue de l'Action populaire", n° 159, juin 1962, pp. 657-572.

C'est dire que le développement économique du Mali passe par la solidarité interafricaine. Or une véritable coopération économique, un "partage des tâches" ne peut s'instaurer, quoiqu'on en dise, avec des pays à régime trop différents. Le Mali devra donc tenir compte de la "voie" choisie par ses voisins ou mieux tous doivent essayer d'harmoniser le plus possible leur choix, s'ils veulent être réalistes.

On connaît par ailleurs la nécessité de l'aide extérieure. Or celle-ci, dans l'état actuel de l'économie mondiale, ne vient et ne peut venir, pour une part importante (la plus importante) que des pays occidentaux. Ceux-ci peuvent accorder une aide publique à des pays de régime socialiste intégral. Mais l'aide privée, qui semble devoir compléter de façon indispensable l'aide publique, ne s'accommode pas d'un socialisme trop rigide. Là encore il faut être réaliste et voir ce qui est.

#### **4° En fait, le socialisme malien n'est-il pas "très proche du socialisme marxiste ? " (Calvez) et se veut-il une "troisième voie" ?**

- a) Contre cette affirmation on peut relever celles qui estiment ce socialisme compatible avec la croyance en Dieu, celles qui disent se fonder sur les valeurs africaines. Le socialisme a été présenté récemment par le président Keita, comme réalisant les exigences du Coran et de l'Évangile en matière d'entraide et de charité<sup>3</sup>.
- b) Mais on se contente de l'affirmer et à côté on accepte en fait la vision marxiste du monde, l'idéologie marxiste. C'est ainsi que ceux qui ont eu connaissance des cours de formation politique dans les "séminaires" disent qu'il s'agit réellement de marxisme. Or le socialisme malien se veut de plus en plus "idéologique" et peut-être de moins en moins "le résultat de l'humanisme africain qui entend donner à tous et à chacun, et surtout à chacun par tous, ce dont il a besoin", "l'expression d'une réalité vieille comme l'Afrique" (Pierre Kanouté). Le président Keita insiste sur l'importance de la formation idéologique, liée à la connaissance du marxisme. Ainsi, le 31 décembre 1964, déclarait-il qu'il faut "maîtriser et manier toujours mieux l'arme idéologique qu'est le socialisme scientifique".

#### ***C/ QUELQUES ÉLÉMENTS POUR UN JUGEMENT.***

1° Le socialisme malien est encore en plein devenir et il est trop tôt pour prétendre le juger et dire si ce qu'il est correspond bien à ce qu'il prétend être. Quant à son évolution il semble bien qu'elle dépende pour une large part et du "choix" des pays africains voisins et de leur plus ou moins grande réussite, d'une part, et, d'autre part, de l'évolution du socialisme mondial et de la façon dont il surmontera sa crise actuelle. De toutes façons, il semble difficile d'envisager un socialisme "dur" et très dogmatique.

2° Puisqu'il se veut méthode efficace et humaine de développement, c'est sur ses réalisations qu'il est bon de s'arrêter.

3° Capitale cependant paraît être cette réflexion de Pierre Kanouté : "Il viendra un temps où nécessairement nos leaders devront se poser les questions suivantes : - comment acheminer nos sociétés profondément humaines vers une vie matérielle plus abondante sans les asservir au matérialisme pratique dans lequel baignent les civilisations techniques modernes ? - comment éviter que les liens communautaires, qui ont permis à nos sociétés de se maintenir pendant des millénaires, ne soient brisés par une transformation trop soudaine de la vie sociale ? - comment maintenir l'équilibre entre ces deux vérités l'homme est ordonné à la société et la société est ordonnée à l'homme. L'homme, être personnel, doit-il être étouffé au profit de l'homme, être communautaire ? Hors de ces

---

<sup>3</sup> Modibo Keita déclarait encore "On ne peut pas accepter comme vérité intangible tout ce qui a été dit sur le socialisme. Il n'y a aucune antinomie entre la religion et le socialisme ; ce n'est jamais la religion qui trahit le peuple, ce sont les représentants des religions. Le peuple malien prouvera que l'on peut rester bon socialiste, tout en étant bon musulman, chrétien ou animiste" ("La Croix" du 27 février 1963).

De même dans sa conférence de presse lors de sa visite en Algérie (21 août 1964) : "Le Mali et les responsables maliens tirent leur inspiration de l'édification socialiste, de la théorie du marxisme-léniniste. Mais nous n'adoptons pas sa philosophie matérialiste, nous n'adoptons pas son athéisme parce que nous sommes croyants".

On peut se demander cependant dans quelle mesure est possible et légitime cette séparation entre la technique économique-politique et l'idéologie. Et on s'aperçoit justement qu'en fait la situation paraît plus complexe.

hautes considérations éthiques et humaines, les dirigeants africains ne pourront que donner à ces questions pourtant capitales des réponses peut-être imposables à l'Afrique mais non acceptables pour l'âme africaine. Surtout, la réponse à notre dernière question ne se trouve pas dans un dilemme. Il ne s'agit pas de choisir ceci ou cela : toutes les dimensions de l'homme africain devront être assumées, car toute structure que ne prend pas tout l'homme finit par trahir l'homme et l'homme qui ne développe qu'un domaine de son humain est un monstre" ("*Cahier de l'ISEA*" déjà cité).

Questions qui paraissent d'autant plus nécessaires que les valeurs de solidarité et de fraternité, bases de la société traditionnelle, se présentent comme imprécises et assez vagues. Mieux, elles sont susceptibles d'interprétations très diverses. Qu'on pense à cette réflexion des syndicalistes partisans du maintien des références doctrinales chrétiennes de la CFTC : "Chacun sait combien variées et même contradictoires peuvent être les interprétations de notions telles que la dignité humaine, la justice sociale, la liberté, la démocratie ou la paix". Comment s'opposer à ceux qui prétendraient, ou prétendent déjà, que c'est le système communiste qui assure le mieux la défense et la réalisation de ces valeurs ? Il ne s'agit donc pas seulement de "moderniser le collectivisme traditionnel". Il faut lui redonner une âme.

## II - RÉALISATION AU PLAN POLITIQUE.

En se limitant volontairement au "parti unique" on peut dire :

A/ L'Union soudanaise - Rassemblement démocratique africain (R.D.A. ) se veut, non pas parti d'avant-garde, mais le parti de tous. Elle veut être un "rassemblement". De fait, elle s'adresse à tous et s'efforce d'enrôler toutes les couches de la société. Elle a réussi à maintenir l'unité et à éviter les luttes internes.

B/ Le parti unique se veut, pourrait-on dire, la formule moderne du clan familial, faisant penser à ces lignes d'un Congolais, M. Biakasa : "Faire que le gouvernement national devienne le clan élargi au niveau national... Or comme le premier devoir du représentant du clan est de veiller sur le trésor humain, l'élément humain, il s'en suit que c'est là le meilleur moyen d'assurer l'épanouissement personnel et humain". D'où deux caractéristiques importantes de ce parti :

1. Il prétend s'occuper de tout et il a la primauté en tout. Pierre Kanouté déclare : "Nous ne sommes pas du tout effrayés quand nous voyons l'État prendre lui-même en main les secteurs vitaux du devenir économique".
2. Il ne peut accepter l'existence d'une opposition sous forme d'un autre parti. L'appartenance à un clan ne se discute pas. Ainsi l'appartenance au parti revêt un caractère quasi obligatoire, comme signe de solidarité nationale. "L'Africain va chercher dans l'État moderne toute la sécurité et la solidarité qui existe dans le clan : dans l'État comme dans le clan, il ne supporte pas une opposition systématique. Il n'accepte pas une critique contre l'État et ne fait que difficilement la distinction entre un membre de l'opposition et un ennemi de la nation" (M. d'Hooré).

C/ Il semble que le christianisme n'a rien à objecter à une telle conception :

- l'autorité y a un certain caractère "sacré" et son fondement divin, s'il n'est pas explicitement affirmé, n'est pas nié ; - elle apparaît bien comme un service du bien commun. En effet, dans les communautés traditionnelles, "de même que tous les membres subviennent à tous les besoins du chef, ainsi le chef doit à son tour faire face à tous les besoins de tous et de chacun".

Cependant il faut signaler le danger de la conception d'un "parti jouissant des mêmes prérogatives démiurgiques et messianiques qu'un parti communiste... Il y a dans cette conception du parti... des dangers incontestables : à accorder à l'État une signification si radicalement bienfaisante, au parti un rôle d'interprète quasi infaillible de la raison, on risque de porter atteinte à l'âme de l'Afrique et à la croyance de l'Africain qui se savait spontanément entre les mains d'un Créateur, seul tout-puissant" (Calvez).

D/ La difficulté principale paraît venir des différences considérables existant dans les conditions d'exercice de l'autorité d'un chef de clan traditionnel et d'un chef d'État moderne. Le premier ne jouissait que d'un pouvoir assez limité, n'ayant pas de grands moyens de coercition et s'exerçant dans le cadre de coutumes bien précises, contrepoids naturel à la tendance à l'autoritarisme.

Par ailleurs, le chef de clan ne demandait qu'une obéissance de fait, au plus une obéissance de "jugement pratique", si l'on peut dire. Le chef d'État moderne a, lui, un pouvoir bien plus étendu. Il a à sa disposition des moyens de contrainte et de persuasion très forts et divers. Il n'y a pas de contrepois réel à son autorité. N'aura-t-il pas alors tendance à agir sur les consciences pour les persuader à tout prix de la "justesse" de son point de vue sous le couvert de la formation idéologique ? Certains au Mali semblent déjà acquis à cette conception, qualifiant de "faiblesse" les objections, les oppositions à telle ou telle décision du parti.

E/ En tout cas, on peut, semble-t-il, affirmer que l'Union soudanaise RDA n'a pas réussi à résoudre les problèmes suivants :

1. Une autonomie suffisante des sections locales afin que celles-ci soient de vrais "corps intermédiaires". En fait, le Bureau est désigné et ne représente pas la population ; de plus ses membres n'osent parler. Simples porte-parole du Bureau national, ces sections ne sont pas les lieux de la palabre, organes de dialogue.
2. L'objectivité de l'information, très importante dans un État moderne. Il suffit de lire "*L'Essor*" (journal du Parti) et d'écouter la radio pour s'en convaincre. Quant aux séances d'explication de telle ou telle décision, ce sont souvent de pures séances de propagande. Il faut cependant reconnaître que l'élite garde une possibilité assez grande de compléter son information par les radios et journaux "étrangers" que les gens sont pratiquement libres d'écouter ou de lire.
3. L'harmonie des rapports entre hommes politiques et "techniciens", ceux-ci se plaignant d'une façon quasi-générale de ne pas être écoutés, d'être obligés d'obéir à des consignes stupides et d'être gênés à chaque instant dans leur travail.

F/ Mais le plus grave paraît bien être la généralisation d'une sorte d'attitude double, résultat entre autres, peut-être, de cette emprise que le parti veut avoir sur tous : officiellement on approuve, on applaudit et on se dit convaincu... ; en privé, on dit ses doutes, son mécontentement, ses craintes, son désir d'un changement d'orientation...

Certes, cette attitude semble moins dictée par l'hypocrisie que par le réalisme politique : faisons comme si nous étions d'accord pour avoir la paix. En un sens, cette réaction est encourageante ; elle est signe que le Malien réfléchit et refuse d'être un "mouton", un simple engrenage... Il faut cependant lui faire découvrir le caractère anormal de cette façon d'agir, ses dangers moraux et son caractère déshumanisant à la longue. Il faut faire réfléchir pour dépasser cette attitude : faire "purifier" les motifs d'opposition, souvent assez égoïstes et à courte vue.

### **III - RÉALISATIONS SUR LE PLAN ECONOMIQUE.**

Il ne s'agit pas ici de chiffres et de résultats effectifs. Autrement dit, il ne s'agit pas de savoir si les objectifs du plan quinquennal ont des chances d'être atteints. Il s'agit seulement de voir comment a été réalisé ce que le Congrès de 1960 avait décidé : - instituer des structures économiques nouvelles en convertissant et développant les circuits commerciaux existants ; - diriger et contrôler l'économie du pays par l'État qui y prendra une place de plus en plus active, notamment par la mise en place de l'Office national de Commerce extérieur et l'intensification du secteur coopératif.

#### ***A/ LES SOCIÉTÉS D'ÉTAT.***

1° Au cours de ces quelques années un certain nombre de sociétés d'État ont été mises en place dans des secteurs assez variés de l'économie, si bien que l'État a déjà une place importante et prépondérante dans certains secteurs. Ces créations ont répondu à une volonté "politique" évidente et sont le signe d'une méfiance certaine à l'égard du secteur privé. Un certain nombre ne font certes qu'assurer les "services publics" courants dans un pays moderne : Air Mali, Régie des Chemins de fer, Radio-Mali, Banque de développement, etc. D'autres ont été héritées du passé, même si elles ont été réorganisées et développées : Office du Niger, Chantiers et Ateliers du Mali, SONAREM, etc. Mais un certain nombre témoignent d'une volonté délibérée de "socialisme", qu'il y ait ou non "justification" de ces créations sur le plan strictement économique. Il faut citer : La SOMIEX, "l'instrument par excellence de notre planification socialiste", qui a le monopole pour un certain nombre de produits, mais qui semble étendre toujours plus son action, si bien qu'elle tend à devenir une "maison de

commerce" à situation privilégiée ; les sociétés purement commerciales : Librairies, pharmacies populaires, SONEA (abattoirs) ; les sociétés "industrielles" : Huileries, briqueteries, conserveries...

2° Ce secteur d'État, en constant développement, se veut "propriété du peuple". "Nous veillerons avec un soin particulier à l'orientation de nos sociétés d'État vers une gestion autonome avec une autonomie large et croissante du personnel, pour les préparer à un régime d'autogestion dont le succès ne peut être assuré sans l'indispensable effort d'éducation des travailleurs", disait le président Keita en 1963. Et le 1<sup>er</sup> mai 1965, il présentait cette orientation comme déjà réalisée : "L'Assemblée nationale a voté un projet de loi qui stipule que ces entreprises ne peuvent jamais redevenir privées, qu'elles appartiennent au peuple, qu'elles doivent être dirigées par un comité de gestion dans lequel les représentants des syndicats détiennent une majorité automatique". Et s'adressant aux travailleurs, Modibo Keita ajoutait : "Vous êtes les maîtres de la production, vous êtes chargés d'organiser la participation de chaque travailleur à la gestion ; les défaillances et les faiblesses vous seront imputées...".

3° En fait, il semble qu'au moins pour le moment on n'en soit pas là et pour un observateur du dehors ces sociétés relèvent d'un capitalisme d'État très "classique". Leurs employés ont exactement une mentalité de salariés et tout y est décidé au sommet. D'ailleurs le syndicalisme n'a pas assez d'autonomie pour être l'agent moteur de la participation des travailleurs à l'entreprise. Par ailleurs, malgré le manque total d'informations sur les résultats de ces entreprises, il est assez facile de se rendre compte qu'elles sont aux prises avec les problèmes d'efficacité et de rentabilité ; problèmes communs à tous les systèmes socialistes comme en témoignent les difficultés de l'URSS. Certes, elles doivent jouir de l'autonomie financière et le président Keita a rappelé qu'elles devaient viser aux bénéfices. Mais qui les voit agir ne peut que constater de grosses faiblesses dans leur fonctionnement.

### ***B/ LE SECTEUR COOPÉRATIF EN AGRICULTURE***

1° Il est la base de ce que le parti veut réaliser et est conçu comme le moteur indispensable du développement agricole. Il doit s'étendre à tous les domaines : achats, ventes, production. De plus, cela ne concerne pas seulement les villages mais encore les "groupes politiques des divers services publics" et les quartiers des villes. Une déclaration du Bureau politique national en septembre 1964 dit : "Il est indispensable que les camarades de la grande ville soient convaincus que la politique des champs collectifs vise à la production... Progressivement chaque quartier de la ville devra avoir son champ collectif, ses pâturages, sa ferme, sa coopérative de consommation, constituant ainsi une unité de production susceptible de se ravitailler et aussi de commercialiser ses produits au niveau de sa coopérative". En écho à cette déclaration, un capitaine déclarait : "Dans deux ans nos fermes agricoles produiront assez pour couvrir nos besoins en céréales, légumes et volailles".

2° De fait, on assiste depuis deux ans à un gros effort de mises en places de coopératives : groupements ruraux pour les villages, coopératives de consommation dans les quartiers de villes ou dans certains services. La mise en place a été partout "autoritaire", œuvre du parti et non pas des usagers. Mais l'intention est bien de laisser à chaque groupe une réelle autonomie, ce qui n'exclue pas un contrôle étroit. Leur fonctionnement est très divers suivant les régions et les mentalités locales. Il en est beaucoup qui n'existent que sur le papier, d'autres qui ne fonctionnent que parce que c'est le seul moyen d'obtenir des marchandises et qui n'ont de coopératives que le nom, d'autres enfin dynamiques et vraiment prises en main par les usagers.

3° Cette orientation paraît devoir être encouragée et être bien adaptée à l'Afrique. En effet pour ceux qui souscrivent à cette phrase de Jean XXIII dans "Mater et magistra" : "En économie, la priorité revient à l'initiative privée des individus agissant soit isolément soit associés de diverses manières à la poursuite du bien commun", le secteur coopératif apparaît comme une solution très intéressante : "La propriété peut devenir sociale, sociétaire, sans cesser de demeurer privée ; pour le pape, la propriété demeure bel et bien privée même lorsque les biens appartiennent à une libre société d'associés. Ce qu'il redoute pour l'économie, ce n'est pas cette mise en société des biens, là où elle se révèle possible, mais l'irresponsabilité et l'anonymat qui sont des facteurs déshumanisants" (Hauptman).

4° Dans ce domaine, notre action pourrait être d'encouragement près des personnes à participer activement à la bonne gestion des coopératives, à en expliquer et la valeur et les exigences, éventuellement à former des responsables. Par ailleurs, il faudrait faire prendre conscience de la nécessaire autonomie du secteur coopératif pour que les coopératives puissent jouer réellement dans leur secteur le rôle de "corps intermédiaires", si utiles d'après la doctrine sociale chrétienne au bon fonctionnement des institutions et comme moyens privilégiés de la démocratie.

## *C/ L'ORGANISATION DU COMMERCE DE DETAIL.*

Disons seulement ici qu'il a échoué, en grande partie à cause de la mauvaise volonté des commerçants. Le gouvernement l'a reconnu et vient en conséquence d'édicter une loi qui réglemente sévèrement la profession de commerçant et qui devrait obliger beaucoup d'entre eux à disparaître. Un problème va se poser : leur remplacement, afin que les marchandises restent à la portée des consommateurs. Le secteur coopératif ou le secteur d'État ne semble pas en mesure pour le moment de le faire.



## CONCLUSIONS

Au terme de ces quelques réflexions et en se plaçant au point de vue pastoral, on peut noter, semble-t-il, trois points concernant ce socialisme :

1) **Des aspects positifs** peuvent être retenus

- a) Il n'est pas fermé sur des horizons temporels, considérant le bien-être comme l'objectif suprême. Ce socialisme vise en effet au "plus-être", se voulant voie de libération et de "désaliénation".
- b) L'organisation n'est pas conçue pour favoriser exclusivement la production et les libertés humaines ne sont pas sacrifiées à celle-ci. On affirme même que le "politique" prime l'économique.
- c) Il n'élimine pas le véritable principe d'autorité sociale, qui se fonde sur l'origine et la destinée transcendante de l'homme. Le socialisme malien se veut respectueux des croyances et ses promoteurs, dans leur ensemble, reconnaissent en Dieu le Souverain suprême de l'humanité.
- d) La lutte des classes n'est pas prônée, mais au contraire l'unité de tous au service du développement économique.
- e) Ajoutons que, bien que méfiant à son égard, il n'exclut pas toute propriété privée. Certes, ses préférences vont au secteur d'État ou au secteur coopératif, mais celui-ci normalement est du "privé collectif".

2) Mais il n'en comporte pas moins **des dangers**, déjà signalés, qu'on pourrait résumer en disant que ce sont ceux d'une dictature économique, semblables à ceux des Démocraties populaires.

3) A nous de **l'aider à éviter ces dangers** : en lui posant les questions que nous avons indiquées, en l'aidant à avoir une notion exacte des libertés humaines indispensables, en expliquant l'utilité de l'existence de vrais "corps intermédiaires", surtout en formant les consciences et en faisant réfléchir, afin que chacun prenne ses responsabilités et comprenne qu'il ne doit pas "laisser faire".

A. C. (décembre 1965).  
(Armand Guillaumin ?)



S. M. A. Comprendre 20, rue du Printemps PARIS C. C. P. : 15 263 74
--

